

Comité syndical du 8 juillet 2026

[DL 2026_07/24](#)

TARIFS 2026 : ACTUALISATION N°2

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **jeudi 2 juillet 2026**, s'est réuni, Maison de l'Économie Circulaire, le **mercredi 8 juillet 2026 à 11h**, sous la présidence de M. Alain LORENZELLI.

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Christophe AUGUSTIN ; Laurent CAPELLE ; Michel CERUTI ; Philippe JOURDAIN ; Karine LA MARRA ; Jacques PIN ; Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Angélique CHARBONNIER ; Romain LABROUSSE ; Michel LAVILLE ; Pierre SILVA ; BRICE VOGLER (5) ;

SMICTOM LGB : José ARMAND ; Christian GIRARDI ; Philippe LAGARDE ; Alain LORENZELLI ; Philippe SOULEAU (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Gérard BEUVELOT ; Georges LAGRÈZE ; Lionel PAILLAS (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Mme Elisabeth PICHARD, M. Eric SARRAZI (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Alain BARAT (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Marie-José BONADONA (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : Mmes CHARBONNIER et PICHARD, MM. BARJOU, CERUTI, GIRARDI, GOZZERINO, JOURDAIN, KLEIBER, LABROUSSE, LAGARDE, LAGREZE, LORENZELLI, PAILLAS, PIN, SARRAZI, SOULEAU (16)

Représentés : M. ARMAND par M. LAGARDE, Mme ARMELLINI par M. KLEIBER, M. BARAT par M. GOZZERINO, M. BEUVELOT par M. PAILLAS, Mme BONADONA par M. BARJOU ; Mme LA MARRA par M. JOURDAIN ; M. SILVA par Mme CHARBONNIER, M. VERDELET par M. PIN, M. VOGLER par M. LABROUSSE (9)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Romain LABROUSSE

Nombre de délégués présents : 16

Représentés : 9

TOTAL : 25

Etaient également présentes : Mmes Muriel BORY et Marie-Claude ARQUEY

[DL 2026_07/24](#)

TARIFS 2026 : ACTUALISATION N°2

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, et notamment son article 5 ;

Vu la délibération DL2025_12/10 portant Tarifs 2026 ;

Vu la délibération DL2026_01/08 portant actualisation n°1 des Tarifs 2026 ;

Vu la publication de l'article L433-57 de la loi de Finances 2026, date d'entrée en vigueur au 1^{er} mars 2026 ;

Considérant la confirmation de la Région Nouvelle Aquitaine de la fin de la surtaxe à compter du 1^{er} mars 2026 ;

Considérant que le nouveau montant de la TGAP, soit 69 euros, est déjà appliqué depuis le 1^{er} mars 2026 ;

Considérant les révisions de prix (trimestrielles) du marché SE2025_01 relatif au transport et traitement des déchets collectés sur la déchèterie de Miramont-de-Guyenne,

Sont proposées les actualisations suivantes :

1. Tarifs adhérents à la tonne :

COLLECTIVITÉS	ORDURES MÉNAGÈRES				TRI SELECTIF			DÉCHETS VERTS
	Traitement	TGAP	Taxe communale	Total OM	Tri tarif A	Tri tarif B	Location mensuelle d'1 benne	Traitement plateforme Monflanquin
CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	179,25 €	69,00 €	1,50 €	249,75 €	283,79 €			
SMICTOM LOT GARONNE BAÏSE	179,25 €	69,00 €	1,50 €	249,75 €	283,79 €			
CC PAYS DE DURAS	179,25 €	69,00 €	1,50 €	249,75 €	283,79 €		50,00 €	
CC PAYS DE LAUZUN	179,25 €	69,00 €	1,50 €	249,75 €	283,79 €		50,00 €	
AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS	179,25 €	69,00 €	1,50 €	249,75 €		295,50 €		
FUMEL VALLÉE DU LOT	179,25 €	69,00 €	1,50 €	249,75 €	283,79 €			33,00 €
CC LOT ET TOLZAC	179,25 €	69,00 €	1,50 €	249,75 €	283,79 €			33,00 €
CC BASTIDES EN HAUT AGENAIS PÉRIGORD	170,55 €	69,00 €	1,50 €	241,05 €	283,79 €			33,00 €
VAL GARONNE AGGLOMERATION	179,25 €	69,00 €	1,50 €	249,75 €	283,79 €		115,00 €	

4. Autres tarifs

Nouveau Marché SE2025_01		Révisions de Prix (trimestrielles)		
Déchèterie de Miramont-de-Guyenne (CC Pays de Lauzun)	Jusqu'au 28/02/2026	Jusqu'au 31/05/2026	Jusqu'au 31/08/2026	
Transport des déchets verts en benne (lot 1)	115€/rotation	112,91€/rotation	126,61€/rotation	
Transport des Tout-venant (lot 1)	29,80€/tonne	29,26€/tonne	32,81€/tonne	
Transport ferraille en compacteur monobloc (lot 2)	75€/rotation	73,63€/rotation	82,57€/rotation	
Valorisation de la ferraille (prix variable indexé sur mercuriales) (lot 2)	-251€/tonne	-251€/tonne	-251€/tonne	
Transport carton en compacteur monobloc (lot 3)	44€/tonne	43,2€/tonne	48,44€/tonne	
Conditionnement / Mise en balle (lot 3)	25€/tonne	24,54€/tonne	27,52€/tonne	
Valorisation du Carton (prix variable indexé sur mercuriales) (lot 3)	-81€/tonne	-81€/tonne	-81€/tonne	
Transport du bois en benne (lot 4)	45,20€/tonne	44,38€/tonne	49,76€/tonne	
Traitement du bois (lot 4)	55€/tonne	54€/tonne	60,55€/tonne	
Transport des DDS (lot 5)	400€/rotation	392,72€/rotation	440,38€/rotation	
Traitement des DDS (lot 5)	1053€/tonne	1048,47€/tonne	1175,71€/tonne	
Coût TGAP DDS traités (lot 5)	14,91€/tonne	14,91€/tonne	14,91€/tonne	
Rachat des batteries (prix variable indexé sur mercuriales) (lot 5)	-534€/tonne	-534€/tonne	-534€/tonne	
Transport des gravats distance de la déchèterie de Miramont-de-Guyenne à l'exutoire inférieure ou égale à 35 km maximum (lot 6)	18,40€/tonne	18,07€/tonne	20,26€/tonne	
Traitement des gravats (lot 6)	9,56€/tonne	9,39€/tonne	10,53€/tonne	
Prise en charge de déchets interdits (forfait)	70,00 €	70,00 €	70,00 €	
Location de bennes à végétaux	85 € / benne	85 € / benne	85 € / benne	
Dépôts et retraits de bennes à végétaux	115 € / dépôts retrait	115 € / dépôts retrait	115 € / dépôts retrait	

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL, À L'UNANIMITÉ,

- Article 1 : **DÉCIDE** l'actualisation des tarifs tels que présentés dans le tableau ci-dessus. Les autres tarifs restent inchangés.
- Article 2 : **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Ces tarifs s'entendent hors TVA et intègrent la TGAP et les taxes communales en vigueur en 2026. Ils pourront varier et être actualisés en cours d'année en fonction des évolutions réglementaires en matière de taxes et de révision des marchés.

Résultats des votes

Suffrages exprimés : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait à Damazan, le 8 juillet 2026

Le Président,

Alain LORENZELLI

Publication sur le site internet le 9 juillet 2026